



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orée d'Anjou (49), le 25 avril 2026

Remise des prix de la 4^{ème} édition 2026 du Concours Jeunes Talents, des Vieilles Maisons Françaises (49)

À Propos du concours :

L'association VMF 49, engagée dans la préservation du patrimoine bâti et mobilier, a choisi de sensibiliser et de promouvoir les formations aux métiers de la restauration du patrimoine par le biais d'un concours destiné aux apprentis en formation dans ces domaines, offrant là une opportunité de valoriser leur savoir-faire et de les récompenser par une mise en lumière et un soutien financier.

À propos de l'événement :

Le 25 avril 2026, la remise des prix du Concours Jeunes Talents VMF 49 s'est tenue au domaine de la Collinière, à Champtoceaux, propriété de Monsieur et Madame Tribot de la Spière. Ce lieu d'exception, surplombant la vallée de la Loire, a offert aux invités un cadre remarquable propice à la mise en valeur des savoir-faire et de l'engagement en faveur du patrimoine.

Organisée par l'association des Vieilles Maisons Françaises (VMF 49), cette 4^e édition du concours a été ouverte à tous les apprentis en formation dans des entreprises spécialisées dans la rénovation du patrimoine bâti et mobilier de la région Pays de la Loire. L'événement a bénéficié du soutien de Mauges communauté, du département du Maine et Loire mais aussi du Lycée Saint Louis de Saumur.

L'objectif du concours est de promouvoir les métiers de la restauration du patrimoine auprès des jeunes générations, en mettant en valeur leur savoir-faire. Il vise également à susciter de nouvelles vocations pour ces professions parfois menacées. Pour ce faire, chaque candidat doit ainsi être en mesure de constituer un dossier illustrant une réalisation menée sur un chantier de restauration, mais aussi de pouvoir le présenter à l'oral.

Le jury, composé d'experts du patrimoine et des métiers d'art — parmi lesquels Patrick Bouvier, chef d'entreprise « À l'Orée du Bois » (ébéniste) et secrétaire adjoint de la Chambre des Métiers de l'Artisanat des Pays de la Loire, Olivier Dupé, chef d'entreprise OD Rénovation spécialisé en taille de pierre et représentant du label CIP Patrimoine, Hervé Tribot la Spière, délégué départemental VMF 49, Michel Villedey, ancien délégué départemental VMF 49, ainsi que Bertrand de Limé, membre du comité VMF 49 et président du concours ont évalué les dossiers selon plusieurs critères. Parmi ceux-ci figuraient notamment la qualité de la réalisation technique, la maîtrise des savoir-faire, ainsi que la capacité des candidats à valoriser leur travail lors d'un exposé oral.

Le prix des adhérents, quant à lui, a été attribué à l'issue du vote de de l'ensemble des adhérents VMF 49, après transmission et étude approfondie des dossiers des candidats.



Palmarès 2026 :

- Clémence GIRET, (société RAGUENEAU TAPISSIER) **1er prix (1 500 €)**, avec le soutien de Mauges communauté, pour son travail de restauration sur un banc canné et son coussin du début du XXème siècle.
- Esteban BOURDY, (société COUVERTURE DE LOIRE), **2e prix (1 000 €)**, avec le soutien du Lycée Saint Louis de Saumur, pour la réalisation d'une lucarne en ardoise située dans une petite église à Charcé Saint-Ellier-sur-Aubance.
- Diego DURANDET, (ATELIER ANTOINE VAUTIER), **3e prix (500 €)** pour la restauration d'un bureau en noyer massif orné de velour du palais épiscopal d'Angers
- Hugo LARIVEN, (société OD RÉNOVATION), **Prix des adhérents (500 €)**, pour la taille d'une balustre composant l'une des balustrades du château du Breil

M. Hervé Tribot la Spière, délégué départemental de **VMF 49** à ouvert la cérémonie en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des invités. Il a rappelé les enjeux majeurs de la transmission des savoir-faire au service de la préservation du patrimoine, il a également rappelé les objectifs du **Concours Jeunes Talents** et la mission de l'association **Vieilles Maisons Françaises**, organisatrice du concours depuis quatre ans.

Olivier Gabory, chargé de mission Patrimoine à Mauges Communauté, a rappelé l'engagement de la collectivité en faveur de la préservation du patrimoine. Cette politique se traduit à la fois par un soutien aux projets associatifs et par un accompagnement des propriétaires, en complément des dispositifs d'aides existants, afin de les aider à entretenir et valoriser durablement leurs biens.

Agnès de Vermeren, professeure principale au lycée Saint Louis de Saumur, a quant à elle salué l'implication de sa classe de seconde dans la préservation du patrimoine. Grâce à leur mobilisation notamment à travers l'organisation d'une vente de vin et de jus de raisin, sa classe a réussi à récolter la somme de 1 000 euros pour le second prix du concours.

Enfin, Aglaé de Beauregard, représentante du Département, a tenu à rappeler l'importance du maillage professionnel local. Elle a souligné le rôle essentiel des entreprises dans la transmission des savoir-faire et dans la formation des jeunes générations d'artisans, contribuant ainsi à la pérennité des métiers liés au patrimoine.

Une cinquième édition du concours est en étude pour 2027.

Contacts :

Délégué VMF Hervé TRIBOT DE LA SPIÈRE ; vmf49@vmfpatrimoine.org

Bertrand de Limé Président du Concours ; bdelime@orange.fr